

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
Direction des Interventions et de la Sécurité Routière
Agence de L'ISLE SUR LA SORGUE
Centre routier de L'ISLE SUR LA SORGUE
Numéro de dossier : 193

**Arrêté permanent n° AP 2021-0046 DISR
Portant réglementation de la circulation sur la
D180 du PR 0 au PR 0+0613
Commune de Gordes**

Hors agglomération

La Présidente du Conseil départemental

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 3221-4
- VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 413-1
- VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
- VU l'arrêté de la Présidente du Conseil Départemental n° 2021-6022 du 30 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme FONTAINE Directeur des Interventions et de la Sécurité Routière, Pôle Aménagement, et en cas d'absence à Monsieur Bernard MATOIS Directeur Adjoint des Interventions et de la Sécurité Routière

CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité des usagers de la route, il convient de prendre des mesures de modification de la circulation

ARRÊTE

ARTICLE 1

À partir du 14/09/2021, la vitesse sera limitée à 70 km/h pour tous les véhicules, sur la D180 du PR 0 au PR 0+0613 (Gordes) situés hors agglomération.

ARTICLE 2

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 08-01068DR du 07/07/2008.

ARTICLE 3

Les prescriptions définies à l'article 1 ci-dessus entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation réglementaire prévue par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

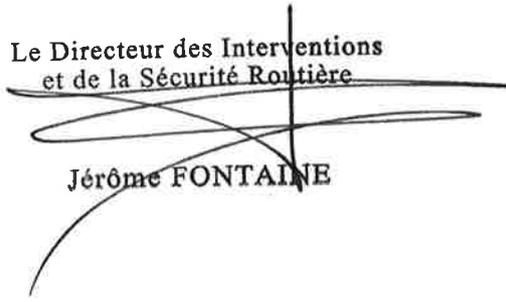
Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté.

ARTICLE 4

M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vaucluse et Mme la Présidente du Conseil départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 15 SEP. 2021
Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur des Interventions
et de la Sécurité Routière



Jérôme FONTAINE

Diffusion :

Monsieur le Maire de la commune de GORDES
M. le Directeur des Interventions et de la Sécurité Routière
M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vaucluse
Mme la Présidente du Conseil départemental
M. le Chef de l'Agence de l'ISLE SUR LA SORGUE

Fontcaudette

les Bouilladoires

Zone 70

165

les Michelons

149

Tomb.

les Martins

D 180

136

Vge

les Grandes
Terres

Zone 70 RD180 Gordes AP 2021-0046 DISR

